

JE ME FORME AVEC LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Ce droit est attaché à la personne tout au long de sa vie professionnelle, même en cas de changement d'employeur (public comme privé) ou de période de chômage.

Qui a droit au CPF ?

Le compte personnel de formation (CPF) instauré en 2014 est ouvert pour toute personne à partir de 16 ans et tout au long de sa vie active, y compris en période de chômage, pour suivre une formation qualifiante ou certifiante.

Le CPF, comment ça marche ?

Les actions de formation que je peux faire avec le CPF

- Diplômantes, certifiantes, inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles et au Répertoire spécifique.
- Habilitations pour exercer une activité.
- L'accompagnement pour la validation des acquis de l'expérience (VAE). Un bilan de compétences.



- Une formation d'aide à la création et à la reprise d'entreprise.
- Le permis de conduire B (hors permis B1 et BE) ou groupe, poids lourd (C, C1 C1E, D, D1, D1E) dans le cadre d'un projet professionnel.
- L'acquisition de blocs de compétences. E-learning, Formation à distance (FOAD). Maîtrise de la langue française.
- Cléa et Cléa numérique.

Mes droits CPF

| | Je suis salarié à temps plein | Je travaille à temps partiel entre 50 et 100% | Je travaille moins qu'un mi-temps | Je suis salarié de niveau infra ou égal à V (CAP-BEP) ou travailleurs handicapés en ESAT |
|---------------------------|-------------------------------|---|--------------------------------------|--|
| Mes droits CPF/ an | 500 € | 500 € | Proportionnel à mon temps de travail | 800 € si je suis au moins à mi-temps sinon proportionnel |
| Le plafond | 5 000 € | 5 000 € | 5 000 € | 8 000 € |



Mon compte CPF est déjà ouvert, j'utilise l'appli « Mon compte formation » ou le site internet : moncompteformation.gouv.fr

Depuis le 21 novembre 2019, le ministère du Travail a lancé une application mobile. Celle-ci a pour objectif de simplifier la recherche et l'inscription à une formation.

Je découvre le montant, en euros, dont je dispose pour me former.

Je vérifie si ce montant intègre les droits acquis au titre du DIF



**MON
COMPTE
FORMATION**



**JE CONSULTE ET
J'UTILISE MES DROITS
POUR LA FORMATION**

Ils sont mis à jour chaque année en fonction de votre activité et de votre temps de travail.

[Je crée mon compte](#)



Inscription

 **S'identifier avec
FranceConnect**

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

L'application Mon compte formation téléchargeable sur Apple store ou Google Play



Je peux obtenir un supplément (abondement) de droits CPF

JAN 2019

Depuis le 1^{er} janvier 2019

Abondement supplémentaire prévu dans le cadre d'un accord collectif. Lorsqu'un accord collectif d'entreprise, de groupe ou à défaut de branche prévoit des dispositions plus favorables pour l'alimentation du CPF, l'employeur effectue annuellement pour chaque salarié concerné le calcul du montant venant abonder le CPF.

Abondement correctif pour non-respect des obligations liées à l'entretien professionnel

Dans ce cas et en l'absence de suivi d'une formation autre qu'une formation obligatoire, l'employeur est tenu d'abonder le compte du salarié. Le montant de cet abondement est fixé à 3 000 €.

Abondement au bénéfice d'un salarié licencié à la suite du refus d'une modification de son contrat de travail résultant de l'application d'un accord d'entreprise.

1

Dans ce cas, le salarié bénéficie d'un abondement sur son CPF d'un montant minimal de 3 000 €.

Abondement en application d'un accord de branche, de groupe ou d'entreprise, ou d'un accord entre organisations syndicales dans le cadre de l'opérateur de compétences (OPCO) dont relève mon entreprise



La mobilisation du compte personnel de formation (CPF) est à l'initiative du salarié. L'employeur ne peut donc pas imposer d'utiliser le CPF pour financer une formation.



Choisir sa formation

Je cherche et je choisis ma formation

www.moncompteformation.gouv.fr

↪ Je peux découvrir les formations en lien avec les métiers qui recrutent le plus ou celles qui sont les plus demandées.

↪ Je sélectionne la formation de mon choix, je m'inscris et je peux payer directement le montant de la formation.

- Si le montant de la formation dépasse le montant disponible sur mon compte formation, je peux payer le reste à charge avec ma carte bancaire.

- Pour être référencés dans la base de données de l'application, **les organismes de formation sont soumis à quelques obligations :**

Avoir une certification : Datadock, et à partir du 1^{er} janvier 2022, ils devront être labellisés par un référentiel national Qualiopi.

Respecter scrupuleusement les conditions générales d'utilisation de la plateforme : informations précises sur la durée de l'action de formation, prix et éventuels frais annexes, modalités de la formation... Ils ont enfin pour obligation de répondre aux demandes de formation sous 48 heures ou un mois si la formation exige des prérequis.



Les modalités de formation

Hors temps de travail

- Je peux me former sans l'accord de mon employeur grâce aux heures de formation converties en euros, accumulées sur mon Compte personnel de formation.
- Je réalise seul les démarches, sans en informer mon employeur et je peux bénéficier de l'aide d'un Conseiller en évolution professionnelle, pour monter mon dossier.

Pendant mon temps de travail

- Je m'adresse à mon employeur et je lui demande un accord préalable d'absence :
- Mon employeur dispose de 30 jours calendaires pour me donner sa réponse. L'absence de réponse dans ce délai vaut pour acceptation de la demande.
- Ensuite, c'est mon employeur qui devra réaliser la demande de CPF auprès de l'OPCO (Opérateur de Compétences) en charge du financement du CPF.



Je peux construire ma certification par étapes avec les blocs de compétences

Aujourd'hui les diplômes et titres sont découpés en blocs de compétences.

- Un **bloc de compétences est une partie d'une certification professionnelle.**

Je peux construire ainsi dans le temps, à mon rythme, par étape, morceau par morceau, ma certification. C'est un choix qui peut être plus compatible avec la vie professionnelle ou personnelle.

Si le bloc fait partie d'une certification éligible au CPF, **il est lui aussi éligible au CPF donc financé.**



L'essentiel



LE BILAN 2020 DU COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Infographie Centre Inffo

www.caissesdepots.fr

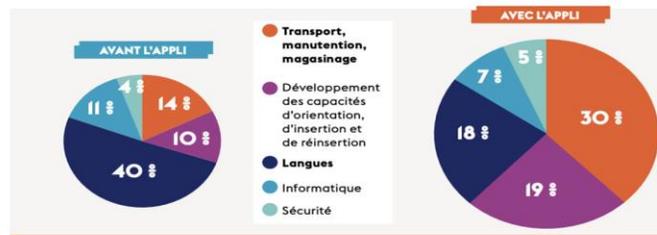
LES DONNÉES-CLÉS



34

MILLIONS DE COMPTEURS CPF ALIMENTÉS.

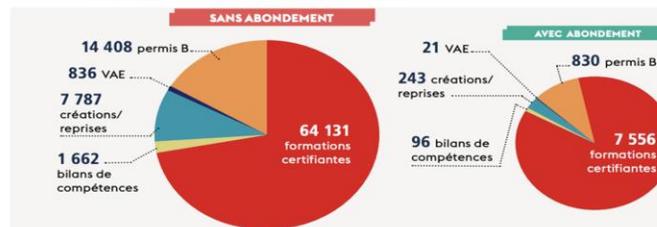
L'USAGE DE L'APPLICATION MODIFIE LA DEMANDE QUAND L'USAGER CHOISIT SEUL



63%

DES BÉNÉFICIAIRES SONT EMPLOYÉS, OUVRIERS OU TECHNICIENS.

LES ABONDEMENTS ORIENTENT LA DEMANDE VERS DES FORMATIONS CERTIFIANTES



7 000

INSCRIPTIONS PAR JOUR ACTUELLEMENT (3 000 PAR JOUR EN JANVIER).



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

christine.savantre@unsa.org

6/11/2021

Financial incentives for research and development and skills investments



6/11/2021

Financial incentives for research and development and skills investments

